

Synergies France n° 8

Le numéro 8 de *Synergies France* portera sur : **“Théâtre et langue(s) : interactions, créations, perspectives”**



Synergies France n° 7 - 2010 pp. 181-185

Pratique artistique, pratique culturelle, performance scénique, évènement spectaculaire, genre littéraire..., le théâtre est de toute évidence un objet complexe. Et cette complexité s'est accrue au cours des dernières décennies : les écritures dramatiques se sont diversifiées et émancipées des conventions dramaturgiques ; les formes scéniques, dont certaines ont intégré les arts du visuel et les nouvelles technologies, se sont singularisées au point de rendre vaine toute classification esthétique et de désarçonner un public non averti. Si l'on admet par ailleurs que le texte de théâtre a pour spécificité d'être constitué d'une « parole qui agit » (Vinaver, 1993) et que les écritures contemporaines tendent à « construire une dramaturgie de la parole » (Azama, 2003), on peut s'interroger sur ce que le texte de théâtre a à nous dire sur la langue que cette parole véhicule. Comment dramaturge, metteur en scène, spectateur et même lecteur s'approprient-ils cette langue, qui peut parfois être bien éloignée de ses usages académiques voire de son usage parlé ordinaire ? Comment sensibiliser les jeunes générations à une écriture multiforme, qui hésite entre dire l'intime et dire le monde ? Comment leur faciliter l'appropriation de créations théâtrales contemporaines qui se plaisent à déconstruire tout ce qui, à leurs yeux, constitue l'essence même de l'art dramatique ?

Du côté de l'école, l'Histoire des relations entre les traditions pédagogiques et le théâtre n'est pas identique d'un pays à l'autre. L'iconoclasme et l'intellectualisme “protecteurs” de certains systèmes éducatifs ont souvent contribué à préserver l'espace scolaire des effets compromettants du théâtre alors qu'ailleurs, la culture scolaire l'a intégré de façon de plus en plus affirmée tout au long de la seconde moitié du xx^e siècle. Outre sa propension à favoriser le plaisir de l'émotion envers et contre les dispositifs pédagogiques, le théâtre a ceci de particulier qu'il propose des « schèmes d'intellection » (Bonnefoy), des schèmes du rapport entre la conscience individuelle et le monde. Or l'histoire de l'individu n'est pas non plus la même d'une culture à l'autre et cela oriente de façon décisive les priorités et les choix éducatifs. Réduit au statut de moyen, le théâtre est souvent déporté dans les marges des programmes et des cursus pour servir des idéaux désuets ou difficilement mesurables (la socialisation, l'épanouissement personnel, l'ouverture à l'autre etc.), pour faire office de support à des apprentissages dits fonctionnels ou techniques (lexique, syntaxe etc.) ou pour être platement mis au service des capacités premières de communication ou d'argumentation.

Mais à l'école aussi, les formes et les pratiques se diversifient et se renouvellent : éducation du spectateur (spectacle vivant, travail du plateau, partenariat, exercice de l'analyse chorale, implication émotionnelle et distanciation intellectuelle) ; lecture dramaturgique pour briser le hiatus entre texte et représentation ; lecture à haute voix (la profération) ; travail du corps et de la voix (en classe et dans la formation des enseignants) ; travail sur l'adresse, l'implicite, le non dit, le non montré... Quelle est l'histoire des rapports entre les orientations pédagogiques et le théâtre ? Comment se manifestent ces interactions ? Quelle place est accordée à la culture et à la dimension de la parole dans ces pratiques ? Quelles œuvres théâtrales apparaissent le plus souvent dans les corpus scolaires et de formation ? Lesquelles en sont exclues ? Pour quelles raisons ? Quels dispositifs de formation faut-il prévoir pour que les disciplines contributives du théâtre soient autrement mieux maîtrisées par les candidats à l'enseignement, celui des langues notamment ?

Autant de pistes qui pourront être explorées dans les contributions à ce nouveau numéro de *Synergies France*, dans lequel nous aimerions montrer que les créations contemporaines, au sens d'écritures dramatiques et/ou d'écritures scéniques, renouvellent les formes traditionnelles du théâtre et requièrent par conséquent d'autres approches que celles majoritairement privilégiées.

Plusieurs axes d'analyse pourront être développés.

On s'intéressera par exemple à l'écriture dramatique contemporaine en soulignant notamment les continuités et les ruptures que celle-ci établit avec les formes théâtrales plus traditionnelles (intertextualité, topoi théâtraux, épiscisation...). L'hétérogénéité formelle et linguistique qui marque l'écriture théâtrale pourra être interrogée dans une perspective de formation des jeunes publics. La dimension interculturelle voire multiculturelle qui caractérise certaines écritures dramatiques sera aussi à envisager. On pourra également étudier la place et le rôle du metteur en scène, des acteurs, de la critique et du spectateur dans la réception des créations contemporaines. On réfléchira aux modalités selon lesquelles un partenariat culturel avec les professionnels du théâtre permet de concilier éducation artistique et éducation culturelle.

Les phénomènes d'hybridation générique ainsi que le recours aux arts du visuel et aux nouvelles technologies inviteront à se questionner sur la porosité des frontières entre l'art théâtral et les autres formes du spectacle vivant. On réfléchira aux modalités de production et de réception de ces nouvelles formes scéniques.

Diverses approches tendant à sensibiliser le jeune public à la théâtralité pourront être présentées et analysées. On pourra ainsi montrer comment conjuguer une approche littéraire et une approche dramaturgique des textes de théâtre, comment lier apprentissages linguistiques et apprentissages culturels. On s'interrogera notamment sur la place que l'apprentissage d'une langue, qu'elle soit maternelle, seconde ou étrangère, peut prendre dans le cadre de pratiques didactiques misant sur les interactions entre théâtre et langue(s).

Les contributions s'appuieront sur les créations théâtrales contemporaines destinées au jeune public et aux adultes. Elles devront :

- s'attacher explicitement au genre théâtral ;
- s'inscrire dans une problématique clairement définie (historique, littéraire, linguistique, culturelle, artistique, didactique...) ;
- s'inscrire dans l'époque contemporaine ;
- décrire le corpus d'étude ou, à défaut, situer l'étude.

Coordination du numéro : Sylviane Ahr (Université de Cergy-Pontoise-IUFM, EA 4507 EMA) et Soumya El Harmassi (Université Mohamed V Souissi, Rabat)

Les articles seront prioritairement rédigés en langue française. Les doctorants et jeunes chercheurs sont cordialement encouragés à proposer des articles.

Les auteurs sont invités à envoyer leurs propositions de contributions (article complet) par courrier électronique à la rédaction (synergies.france@gmail.com) avant le **31 mars 2011**. Les propositions devront comporter les références institutionnelles et scientifiques des auteurs, un titre explicite, un résumé significatif présentant notamment la démarche de recherche suivie et ses principaux résultats, de 3 à 5 mots-clés ainsi qu'une bibliographie permettant d'identifier le cadre théorique.

Chaque article sera évalué anonymement par deux membres du comité de lecture et un retour sera communiqué à tous les auteurs de propositions. Pour celles recueillant au moins un avis favorable, des consignes complémentaires sur le format de soumission des articles et des demandes d'éventuelles modifications seront indiquées aux auteurs et l'article dans sa forme définitive devra être envoyé à la rédaction pour le **30 juin 2011** au plus tard. Il subira alors une seconde évaluation en double anonymat avant avis définitif sur sa publication.

La parution du numéro est prévue pour octobre 2011.

Pour la rédaction des articles, les auteurs seront priés de bien vouloir se conformer dès l'envoi des propositions aux Spécifications rédactionnelles ci-après.

Comme de plus en plus de revues francophones, Synergies France applique les rectifications orthographiques proposées en 1990 par le Conseil supérieur de la langue française, recommandées par l'Académie dans sa dernière édition. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site : <http://www.orthographe-recommandee.info/>

Spécifications rédactionnelles pour la publication dans les revues Synergies Pays

TEXTE

- La police de caractères unique à utiliser pour les articles est Times New Roman, taille de police 12.
- Les articles auront entre 15 000 et 20 000 signes maximum, espaces, notes et bibliographie compris.
- Ne pas utiliser pas les majuscules (ex. DUPONT), les caractères gras ni le soulignement.
- Utiliser les symboles de l'alphabet phonétique international disponibles gratuitement sur le site : http://scripts.sil.org/cms/scripts/page.php?site_id=nrsi&item_id=DoulosSILfont
- Les graphiques et les schémas doivent figurer sur des fichiers séparés (cf. infra, Iconographie).

Présentation de l'article

- Titre de l'article, taille 12, en gras et en petits caractères (bas de casse), avec majuscule uniquement à la première lettre, centré.
- Nom de l'auteur en petits caractères, l'affiliation de l'auteur en petits caractères, e-mail.
- Le résumé (200 mots maximum) - en français et en anglais - en italiques.
- Les mots-clés (de 3 à 5) - en français et en anglais - en petits caractères, en italiques.

Mise en page

- La plus claire et simple possible (elle sera de toute façon entièrement remaniée). **La revue a son propre standard de mise en forme.**
- Le texte, sur fichier Word au format .doc exclusivement (pas de .docx), doit être saisi au kilomètre, justifié à droite et à gauche.
- Éviter les sauts de page et les sauts de section.
- Utiliser des alinéas pour distinguer facilement les paragraphes (proscrire les tabulations).

- Les citations extraites doivent être clairement repérables.
- Ne pas oublier que les guillemets, les parenthèses et les crochets s'utilisent toujours par paire.

Titres et intertitres

- Bien préciser leur hiérarchie en les numérotant, et ne pas faire plus de 3 niveaux.
- Ne pas mettre de point à la fin d'un titre ou d'un intertitre.
- Sous-titres - en gras, pas d'italiques, pas de lettres majuscules (CONCLUSION).
- Ne pas faire de renvois à des intertitres (ex. : cf. I.1) car leur numérotation sera supprimée.

Références à un article ou à un ouvrage dans le corps du texte

- En cas de citation d'un extrait d'article ou d'ouvrage, à la fin de la citation faire figurer le nom de l'auteur, l'année de publication et la page : « De quelle liberté dispose le professeur au moment de réaliser un projet d'enseignement ? Les contraintes sont nombreuses » (Salers, 1997 : 39).
- Si le texte ne comporte pas de citation mais une idée contenue dans un ouvrage : Comme le permettent les conclusions de travaux récents (Sensevy, 2007) ; Brousseau (1986) présente les fondements de la théorie des situations.

Citations

- *Courtes* : en caractères romains (droits) et entre guillemets, dans le corps du texte. Choisir les guillemets « à la française » (comme ici).
- *Longues* : les présenter comme un paragraphe normal, mais avec un saut de ligne avant et après, entre guillemets.
- Toute suppression ou coupure dans une citation doit être signalée par [...] ; de même tout raccord ou commentaire personnel doit être placé entre crochets.

Guillemets et ponctuation

- Le début de la citation est fondu dans le texte mais elle se termine sur une phrase complète (*point final à l'extérieur*). Ex. : Mme Lepic compare les cheveux de Poil de Carotte à des « baguettes de tambour. Il userait un pot de pommade tous les matins si on lui en donnait ».
- La citation débute par une phrase complète ; elle est introduite par deux points si elle fait suite au texte ; son premier mot prend alors une capitale initiale (*point final à l'intérieur*). Ex. : deux siècles avant notre ère, le poète Térence affirmait : « Je suis homme et rien de ce qui est humain ne m'est étranger. »

Appels de notes

- L'appel de note se place avant tout signe de ponctuation. Exemples :
 - Comment dois-je placer mon appel de note¹ ?
 - Le placement de l'appel de note s'effectue ainsi².
 - Ainsi : « Placez correctement votre appel de note³. »
 - Il dit que votre « appel de note⁴ » est bien placé.

Notes de fin d'article

- Les notes doivent être placées en fin de l'article, avec appel de note automatique continu (1, 2...).
- Elles doivent être brèves.
- Ne pas utiliser de notes pour des références à une œuvre ou un auteur.
- Ne pas faire de renvois à des numéros de notes.

Sigles, acronymes et abréviations

- L'usage actuel est de ne pas mettre de points entre les lettres. Ex. : SNCF (et non S.N.C.F.).
- Les abréviations restent dans la plupart des cas en bas de casse (vol., t., n°, ms., mss - et non Vol., T., N°)...
- Quelques abréviations courantes :
 - 1^{er}, 1^{re}, 2^e, 3^e (et non 1^{ier}, 1^{ere}, 2^{ème}, 3^{ième}).
 - x^{vi} siècle (chiffre en petites capitales) (et non XV^{ème}).
 - chap. (et non ch., celui-ci signifiant chant).
 - éd. (éditeur, édition) (et non eds.).
 - etc. (et non etc...).
 - p. (et non pp.).

Bibliographie

Bibliographie en fin d'article, dans l'ordre chrono-alphabétique, selon la norme :

- Baume, E., 1985. *La lecture - préalables à sa pédagogie*. Paris : Association Française pour la lecture.
- Gaonac'h, D. et Golder, C., 1995. *Manuel de psychologie pour l'enseignement*. Paris : Hachette Éducation.
- Fayol, M. et al., 1992. *Psychologie cognitive de la lecture*. Paris : PUF.
- Chalet Achour, C., 2005. « Banlieue et littérature », in M.-M. Bertucci et V. Houdart-Merot (dir.), *Situations de banlieue. Enseignement, langues, cultures*. Lyon : INRP. 129-150.

Un article de revue

Kern, R. G., 1994. « The Role of Mental Translation in Second Language Reading », *Studies in Second Language Acquisition* 16. 441-61.

Internet

mettre l'adresse complète et citer la date de consultation entre crochets droits [].

ICONOGRAPHIE

L'iconographie (papier, diapositive, numérique...) devra être d'excellente qualité.

Les figures complexes, les photos seront envoyées si possible en format .gif ou .jpg avec une bonne résolution (**300 dpi minimum**) ou réalisées à l'aide d'un logiciel de dessin compatible avec Word. Elles seront numérotées et fournies dans un fichier séparé et sous forme papier de très bonne qualité de façon à permettre, si nécessaire, la reproduction directe. Dans le corps du texte, on indiquera : « Insérer la figure N ici ».

À proscrire :

- les documents en RVB (utiliser le mode CMJN si le document est destiné à une impression couleur) ;
- la couleur dans les documents à insérer dans le texte (tout passer en niveau de gris ou en bitmap) ;
- les documents insérés dans Word (fournir parallèlement les fichiers sources) ;
- les documents de basse résolution (inutile de transformer une image 72 dpi en 300 dpi, le mal est fait) ;
- les documents de très petite taille (leur agrandissement nuira à leur qualité).